



PRÉFET D'ILLE-ET-VILAINE

**DECLARATION POUR L'EXERCICE DE L'ACTIVITE
DE NEGOCE OU DE COURTAGE DE DECHETS**

Code de l'Environnement Livre V – Titre 4 relatif aux déchets (articles R541-54-1 et suivants)

Nom ou dénomination sociale de l'entreprise :

.....
.....

Siège social :

.....
.....

Téléphone : Fax

Email :

N° Siret :

Préciser la nature de l'activité exercée et des déchets pris en charge ⁽¹⁾ :

Négoce Courtage

Déchets dangereux Déchets non dangereux

Je soussigné :

m'engage à :

- *Orienter les déchets vers des entreprises de transport déclarées ou autorisées au titre du Code de l'Environnement ;*
- *Traiter ou faire traiter les déchets dans des installations conformes au titre 1^{er} du Livre V du Code de l'Environnement.*

Nom du responsable légal de l'entreprise ou de son représentant :

.....

Date :

Signature et Cachet de l'entreprise :

(1) Cocher la ou les cases correspondantes

Déclaration à compléter et à transmettre accompagnée d'un extrait Kbis de moins de 3 mois à :

Préfecture d'Ille-et-Vilaine
Direction de la Coordination Interministérielle et de l'Action Départementale
Bureau des Installations Classées
3 avenue de la Préfecture
35026 RENNES CEDEX 9
(pref-icpe@ille-et-vilaine.gouv.fr)